

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant NADIA BRIDEAU	Numéro de permis 2015812	Date d'inspection Le 20 juillet 2022	
Nom de l'établissement Garderie Chez Nadi		Numéro de téléphone (506) 229-2265	
Adresse 55 Madawaska Promenade Dieppe NB E1A 5C8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Tina Richard Tardif		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
30(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu intérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	30(3)	22 juil. 2022	20 juil. 2022
Commentaires : L'exploitante a fait parvenir des photos par courriel qui démontre que les chambres qui est utiliser pour les siestes des entants sont sécuritaires et les objets personnels sont ranger et non accessible aux enfants. La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
L'exploitante a fait parvenir des photos par courriel à l'inspectrice qui démontre que la non-conformité est maintenant conforme.  Une visite sur les lieux n'est pas nécessaire.			

original signé par  
Tina Richard Tardif

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 juillet 2022

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Nadia Brideau

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 juillet 2022

\_\_\_\_\_  
Date